

## Communiqué de Presse

**Mardi 16 février 2010**

Le VOXAN Club de France vient de prendre connaissance de la liquidation définitive de VOXAN.

Nous sommes très étonnés de cette décision !

Alors que deux repreneurs avaient officiellement présenté des propositions de reprise, le Tribunal de Commerce de Clermont-Ferrand a décidé de les écarter. Le VOXAN Club de France est particulièrement surpris de la manière dont le liquidateur désigné par le TC a traité le dossier. Il semble, en effet qu'il n'ait donné aucune information, aucune indication aux représentants des salariés.

Comment ne pas être touchés par cette fin indigne de VOXAN alors que la marque est championne en titre des rallyes routiers et qu'un de ses modèles les plus emblématiques a fini 1<sup>er</sup> en promotion lors du dernier Dark-Dog-Tour ?

Comment ne pas avoir une pensée pour la poignée de personnes qui ont œuvré depuis tant d'années chez VOXAN, en faisant des sacrifices sur leur temps mais aussi sur leur paye pour que vive la marque, et que l'usine puisse concevoir et sortir des machines si attachantes ?

Comment ne pas oublier les concessionnaires et les mécaniciens qui ont cru en VOXAN et qui se retrouvent maintenant bien seuls ?

Comment faire pour que continuent à rouler les VOXAN ?

Une chose est certaine : le VOXAN Club de France ne va pas attendre que soit sonné l'hallali pour réagir.

Nous demandons à rencontrer les acteurs de cette décision afin de comprendre ce qui l'a motivée. Il est incroyable que la seule marque de motos de grosse cylindrée Française disparaisse de cette façon, à l'heure où un pôle technique doit s'ouvrir à Issoire et où l'emploi est dans une position difficile. VOXAN représente un atout important pour la région. Nous ne comprenons pas que les instances locales, régionales et nationales n'accordent pas plus d'intérêt à la marque.

Nous demandons à tous les passionnés de motos de qualité d'adresser une lettre de soutien au VCF dans cette démarche. Nous les présenterons aux autorités régionales.